

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 Septembre 2021

*Ouverture de la séance à 20H30 - 7 conseillers présents (Valérie Bardini et Odile Leleu absentes excusées)*

Mme le Maire a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 16.07.2021. Aucune rectification n'a été demandée. Mr Jean-Philippe DÉMOULIN a été désigné comme secrétaire de séance.

⇒ **Ordre du jour :**

► **Convention avec l'ONF :**

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que l'ONF sollicite l'autorisation d'utiliser la route forestière communale de Bouzoulières pour le passage d'engins forestiers ou le transport de bois issus des coupes domaniales sans avoir à verser la taxe pour dégradation de voirie. L'ONF s'engage à établir un état des lieux avant et après le passage de véhicules et à prendre à sa charge les frais de remise en état éventuels de la route. Elle propose aux membres du conseil municipal de valider le projet de convention qui leur a été adressé précédemment, cette convention étant prévue seulement pour une année. Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention et désigne principalement Bernard REYNAUD pour faire les états des lieux.

► **Désignation d'un référent « forêt » au sein de la CCVUSP :**

Mme Le Maire indique au Conseil Municipal que la Communauté de communes a mis en place une mission « Forêt / Charte forestière » afin d'informer les communes sur toutes les problématiques en lien avec la forêt ou la filière bois et d'apporter son aide pour assurer le suivi des projets et pour identifier les financements les plus appropriés. Il convient donc de désigner un référent au sein du conseil afin d'optimiser la gestion des dossiers concernant la commune. Ont été élus, à l'unanimité : Bernard REYNAUD, titulaire et Alain HINI suppléant.

► **Travaux de réfection du Pont de Faucon :**

Mme Le Maire indique aux membres du conseil que certaines parties en bois du pont de Faucon sont à changer. Ce pont (entièrement refait en 2004 suite à la crue du torrent) comporte 3 parties : des IPN, puis des poutres, puis un platelage en mélèze. Deux devis ont été demandés mais un seul reçu à ce jour. Compte tenu de la somme importante que cela représente, après avis du RTM, un nouveau devis sera demandé pour une structure toute métallique.

► **Taxe foncière sur les constructions neuves :**

Mme Le Maire indique au Conseil Municipal que le Code général des impôts prévoit l'exonération de la taxe foncière sur les constructions neuves pendant deux ans. Cependant suite à la réforme de la taxe d'habitation, cette exonération peut être remise en question par les communes. Après discussion, compte tenu, pour une construction neuve, de la charge financière qui pèse déjà sur les propriétaires au titre de la taxe d'aménagement, les membres du conseil décident de maintenir cette exonération.

⇒ Questions et informations diverses :

- **Comptabilité** : à la suite du recours devant la Cour administrative d'appel dans le contentieux qui opposait Mr Christian Charpenel et la Commune au sujet du PLU, cette dernière a été condamnée à lui payer 1500 €. Afin de régulariser ce paiement il convient de modifier le budget 2021 en conséquence.
- **Lotissement du Bérard** : la question du curage de la bélière va être étudiée.
- **Patrimoine religieux** : la DRAC doit établir un diagnostic des tableaux de St Flavy qui sont à restaurer.
- **Maison technique** : des discussions sont en cours avec les services du département afin de trouver les meilleures solutions pour sécuriser les entrées du village. Des régularisations administratives sont à prévoir pour la pose des miroirs routiers, de certains panneaux...
- **Visite de Mr le Sous-Préfet** : lors de sa venue, une visite complète de la Commune lui a été proposée. Les différents itinéraires de la piste de mobilité douce ont pu ainsi lui être présentés. Une prochaine réunion à ce sujet devrait avoir lieu fin septembre.
- **Visite de Mme la Préfète** : avec les services du RTM, de la DDT et des élus, elle est allée voir tous les barrages restaurés ou en cours de restauration directrice
- **Carte ZOU** : certains parents ayant fait part des difficultés qu'ils avaient rencontrées sur le site pour faire l'inscription en ligne de leurs enfants au transport scolaire, un courrier a été adressé à la Région pour alerter les services concernés sur ce problème ainsi que sur d'autres dysfonctionnements (non réception en mairie de la liste des enfants inscrits ou des horaires...).
- **Maison France Services** (anciennement Maison des Services au Public) : une permanence sera prévue à la Mairie prochainement.
- **Foire agricole 2021** : comme chaque année, la Commune va financer un lot à hauteur de 50€.
- **Débroussaillage des bords de route** : comme souvent, c'est la Commune des THUILES qui a bien voulu prêter son épareuse. Le problème du prêt d'un engin spécifique et de son chauffeur reste épineux.

*La séance est levée à 22h15.*

*Le prochain conseil devrait avoir lieu début octobre.*